

Appel à candidature à un poste de de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Nouvelle-Aquitaine

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien (H/F) Massif des Landes de Gascogne
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de droit public de 6 mois , sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette entre 26,9 K€ et 37,4 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Mont-de-Marsan (40)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} juin 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Au plus près du terrain, le CNPF Nouvelle-Aquitaine, administré par 56 propriétaires forestiers élus, est fort d'une équipe de plus de 70 collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire régional. La Nouvelle-Aquitaine est la première région forestière française, elle représente 25 % des forêts privées avec 2,8 millions d'hectares. Essentiellement privées (90 % des forêts de la Région), le CNPF Nouvelle-Aquitaine a une place prépondérante dans le paysage néo-aquitain.

Sur le Massif des Landes de Gascogne, l'équipe du CNPF est constitué de 5 techniciens forestiers répartis sur le territoire et d'une ingénieure en charge du développement forestier. Nos bureaux sont situés à Cestas (33), Castets (40), Sabres (40), Casteljaloux (47) et Mont-de-Marsan (40) et d'une ingénieure en charge du développement forestier à Bordeaux. Sur le Massif des Landes de Gascogne, la forêt est à 90% privée et le CNPF y est par conséquent un acteur incontournable du développement forestier. 85% de la forêt privée y bénéficie à ce jour d'un document de gestion durable en cours de validité.

Vous êtes passionné(e) de forêt et disposez de connaissances forestières, vous avez de la rigueur et le goût pour le travail en équipe et sur le terrain, vous savez respecter la position de neutralité liée à celle d'un établissement public, votre profil nous intéresse.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr



Description du poste

Sous l'autorité de la Direction et de l'ingénieur coordinateur, la mission du/de la technicien(ne) s'exercera sur le Massif des landes de Gascogne, en appui aux techniciens de secteur. Il/elle sera chargé(e) des missions suivantes, dans le contexte de surcharge de travail lié à l'abaissement du seuil des PSG à 20 ha, mais aussi à l'afflux actuel de documents de gestion durable :

- Promotion des documents de gestion durable, instruction des Plans Simples de Gestion (PSG), Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS+) et demandes de coupes
- Animation de réunions techniques auprès des propriétaires forestiers du GPF Petite Lande
- Conseils technico-économiques aux propriétaires forestiers dans le choix de travaux à réaliser et incitation au regroupement des propriétaires
- Mission de prévention risque Incendie en Forêt des Landes de Gascogne (Lien avec l'ARDFCI, vulgarisation des bonnes pratiques sylvicoles)
- Participation aux mesures des dispositifs du réseau expérimental
- Participation aux actions menées en Forêt des Landes de Gascogne par l'équipe des techniciens forestiers

Profil recherché

Formation – expériences

- Brevet de technicien supérieur forestier avec expérience ou diplôme équivalent,
- Expérience forestière opérationnelle souhaitée
- Expérience souhaitée en développement forestier au contact des propriétaires forestiers ;
- Maîtrise des outils informatiques de base, maîtrise des SIG
- Permis B et véhicule obligatoires

Compétences et qualités requises

- Bonnes capacités de synthèse et rédactionnelles ;
- Esprit d'initiative, sens de l'organisation et du contact humain, autonomie et travail en équipe ;
- Capacité d'animation et de communication ;
- Goût pour la pédagogie et la formation ;
- Aptitude physique au travail de terrain.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 jour par semaine au bout de 6 mois de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire).



Personnes à contacter

- Cécile MARIS, Ingénieure – 06 37 16 68 52 - cecile.maris@cnpf.fr
- Stéphane LATOUR, Directeur - stephane.latour@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **25 avril 2025** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation adaptée au profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Cécile MARIS, Ingénieure Massif des Landes de Gascogne
Maison de la Forêt - 6 parvis des Chartrons CS 41255 - 33075 BORDEAUX
cecile.maris@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **la seconde quinzaine d'avril** dans les locaux du CNPF.